



# RAPPORT DE GESTION ANNUEL - 2022

**ARC ACTIONS RENDEMENT**  
OPCVM RELEVANT DE LA DIRECTIVE 2009/65/CE

**Société de Gestion : Financière de l'Arc**  
**Dépositaire : BNP Paribas SA**

## Tableau de bord des marchés financiers, 30 décembre 2022


 FINANCIÈRE  
DE L'ARC

TABLEAU DE BORD

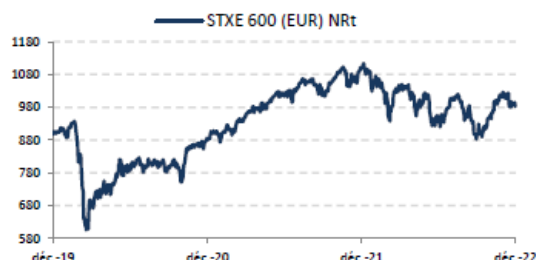
30/12/2022

## Indices Actions

Europe	Valeur	Perf 2022	Perf 2021
Euro stoxx 50	3 793,6	-11,7%	21,0%
Stoxx Europe 600 GR	981,8	-10,6%	24,9%
CAC 40 Index	6 473,8	-9,5%	28,9%
DAX 30	13 923,6	-12,3%	15,8%
FTSE MIB	23 707,0	-13,3%	23,0%
FTSE 100	7 451,7	0,9%	14,3%
SWISS MKT	10 729,4	-16,7%	20,3%

Amériques	Valeur	Perf 2022	Perf 2021
S&P 500 Index	3 839,5	-19,4%	26,9%
Dow Jones	33 147,3	-8,8%	18,7%
Nasdaq	10 466,5	-33,1%	21,4%
Bovespa (Brazil)	109 734,6	4,7%	-11,9%
Merval (Argentina)	202 085,1	142,0%	63,0%

Asie	Valeur	Perf 2022	Perf 2021
Hang seng	19 781,4	-15,5%	-14,1%
Nikkei 225	26 094,5	-9,4%	4,9%
Shanghai CSI 300	3 871,6	-21,6%	-5,2%
BSE 30 (India)	60 840,7	4,4%	22,0%



Monde	Valeur	Perf 2022	Perf 2021
MSCI Emerging Mkts	169,3	-19,4%	0,8%
MSCI AC World	232,9	-10,0%	16,9%
S&P Global 100	2 607,2	-17,6%	23,9%
MSCI All World Growth	359,3	-29,2%	16,3%

## Niveaux des taux d'intérêts

\* variations en bps

Souverains	Valeur	2022*	2021*
France 10y	3,12	292	54
German 10y	2,57	275	39
UK 10y	3,67	270	77
US T-Note 10y	3,87	236	60
Japan 10y	0,42	35	5
Greece 10y	4,57	325	69
Spain 10y	3,66	310	52
Italy 10y	4,72	354	63

Indices US	Valeur	Perf 2022	Perf 2021
Investment grade US	2 048,7	-13,0%	-1,5%
High yield US	2 186,0	-11,2%	5,3%

Indices Europe	Valeur	Perf 2022	Perf 2021
Investment grade Eur	202,95	-18,9%	-2,1%
High yield Eur	389,15	-11,1%	4,2%

NB: la variation des taux est exprimée en points de base et lorsque les taux d'intérêt sont en hausse sur la période cela implique une baisse sur le prix des obligations.

Sources : Bloomberg, Financière de l'Arc.

## Revue des évènements de l'année 2022

En 2022, la menace Omicron à peine digérée, les bourses mondiales ont dû faire face à de nouvelles incertitudes dès le mois de janvier. Les tensions géopolitiques en Ukraine ont ressurgi, sans oublier les émeutes au Kazakhstan où le prix du gaz a plus que doublé. La hausse du prix de l'énergie a tenu une place importante dans l'augmentation de l'inflation dans le monde. C'est d'ailleurs la réaction des banques centrales face à ce phénomène qui préoccupera les investisseurs tout au long de l'année.

Le mois de février a été marqué par l'entrée des troupes russes en Ukraine. De nombreux observateurs considéraient les provocations faites par Moscou comme une façon de tester l'unité de

l'UE et de l'OTAN. Mais c'est peut-être sur tout le pays que le président avait finalement des vues. Le marché des matières premières est ressorti renforcé de cet épisode tragique. Ainsi, de forts mouvements haussiers sur le pétrole, le gaz et le blé se sont enclenchés dès l'annonce de l'attaque.

Le mois de mars aura été marqué par l'enlisement du conflit en Ukraine : les sanctions occidentales ont fait plonger le rouble et les bourses russes en début de mois, exerçant une nouvelle pression à la hausse des matières premières. L'impact négatif sur la croissance, notamment européenne, est revenu au cœur des préoccupations. Cependant les banques centrales ne pouvaient, dans cette configuration d'inflation élevée, que maintenir leurs rhétoriques de durcissement monétaire.

Au mois d'avril, les négociations n'ont toujours pas avancé en Ukraine. Pendant ce temps, la Chine continue sa politique zéro Covid, renforçant alors les inquiétudes sur la croissance de l'économie mondiale du fait de l'impact sur les chaînes d'approvisionnement et in fine l'inflation. La Fed met en place son durcissement monétaire, entraînant une tension de 59 points de base (pb) sur le 10 ans américain et de 39 pb sur le 10 ans allemand. La hausse des prix de l'énergie a continué d'accélérer aussi bien en Europe qu'aux États-Unis.

Le mois de mai n'a toujours pas marqué d'avancées sur le front du conflit en Ukraine. L'attention s'est à nouveau portée sur les chiffres d'inflation en Europe, avec une nouvelle accélération des prix au-dessus de 8 %, engendrant une pression supplémentaire sur la BCE pour resserrer sa politique monétaire de façon plus importante que prévu.

Alors qu'au mois de juin le conflit en Ukraine ne s'apaise pas, une autre bataille fait rage : celle de l'inflation qui a continué de surprendre à la hausse notamment aux États-Unis (8,6 % en mai contre 8,3 % en avril). Ainsi la Fed a remonté son taux directeur de 75 pb au cours du mois. De son côté, la BCE a annoncé le 9 juin le début de la normalisation de sa politique monétaire avec une première hausse des taux de 25 pb au mois de juillet tout en mettant fin à son programme de rachats d'actifs.

Le mois de juillet a été chargé en rebondissements : les séances ont été très volatiles et rythmées par une forte nervosité. De nombreuses données macroéconomiques sont ressorties en baisse et en dessous des attentes du consensus (PMI, PIB...), alimentant de plus en plus les craintes de récession mondiale. Le marché a de fait anticipé que les banques centrales ne pourraient pas tenir leurs politiques monétaires restrictives dans la durée. Du côté de la BCE, madame Lagarde a décidé de relever les taux de 50 pb (vs 25 pb attendu), créant la surprise.

Enfin, l'outil anti-fragmentation européen a été divulgué. Il s'agit du « Transmission Protection Instrument » censé constituer un filet de sécurité important en cas de crise. Après un pic atteint en juin à 9,1% aux États-Unis, l'inflation semble marquer le pas et ralentir à 8,5 % pour le mois de juillet. On peut acter, du moins temporairement, que le resserrement monétaire opéré par la Fed commence à porter ses fruits.

Toutefois, lors de son discours de Jackson Hole fin août, J. Powell réitère sa volonté forte de lutter contre l'inflation. En Europe, celle-ci a continué de surprendre à la hausse : 9,1 % au mois d'août en rythme annualisé après 8,9 % en juillet.

En septembre, l'inflation aux États-Unis continue de ralentir à 8,3 %. La Fed a remonté comme attendu son taux directeur le 21 septembre de 75 pb. En Europe, l'inflation surprend encore défavorablement : elle ressort à 10 %, entraînée par la crise énergétique. Ainsi, la BCE, crée une nouvelle fois la surprise en procédant à une hausse historique de 75 pb lors de sa réunion du 8 septembre. En Italie, les élections se sont soldées par une victoire du parti d'extrême droite et de sa dirigeante Giorgia Meloni. Ceci a contribué à raviver les craintes de tensions politiques avec l'UE.

En octobre, l'inflation aux États-Unis ralentit encore à 8,2 % sur septembre. Pour la BCE, l'estimation préliminaire du mois d'octobre est ressortie à 10,7%, la poussant à relever son taux directeur de 75 pb à la réunion du 27 octobre.

En novembre, l'inflation aux États-Unis ressort en dessous des attentes, à 7,7 %. Le resserrement monétaire opéré par la Fed porte alors clairement ses fruits. La Fed a remonté comme

attendu son taux directeur de 75 pb le 2 novembre. En Europe, la donnée préliminaire d'inflation pour le mois de novembre est ressortie en baisse à 10%, mais l'inflation cœur reste stable à 5 %.

En décembre, l'inflation aux États-Unis a continué sa baisse, avec 7,1 % pour le mois de novembre. La Fed a remonté comme attendu son taux directeur de 50 pb le 14 décembre. Il s'établit alors à 4,5 %. Le marché n'anticipe plus que 50 pb d'augmentation lors de la réunion de la Fed en mars 2023 et un potentiel retournement pour 2024. En Europe, l'inflation cœur est confirmée stable à 5%. La BCE a, comme attendu, procédé à une hausse de 50 pb le 15 décembre. C'est le discours de sa présidente qui a surpris les marchés, étant très « hawkish » (hausseur taux), il a confirmé la poursuite du cycle de hausse et laissé entrevoir au moins 50 pb de hausse en février et une probabilité accrue d'une hausse similaire en mars.

## POLITIQUE DE GESTION

### Performances

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2022, Arc Actions Rendement affiche une baisse de -11,19 % contre une performance de -10,64 % pour son indice de référence (Stoxx Europe 600 Net Return).

Sur un an, la volatilité du FCP est de 21,11 % (en pas quotidiens) contre 18,93 % pour l'indice.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

Conformément à notre philosophie de gestion, au 30/12/2021, le portefeuille est resté pleinement investi avec un investissement actions de 97,3 % et diversifié en nombre de valeurs (46 titres et les dix premières positions représentaient 31,85 % du portefeuille).

Notre exposition nette actions (comprenant les produits dérivés et les OPC) est identique, à 97,3 % au 30/12/2022.

Enfin, le FCP présente une exposition aux devises hors euro de 13,67 % (max. 25 %), avec un investissement en titres éligibles au PEA de 86,90 % (min. 75 %).

En termes de capitalisation boursière, 5,75 % de l'actif du portefeuille est investi en « Small et Mid cap » (inférieur à 5 milliards d'euro de capitalisation boursière, max 25 %) en date du 30/12/2022. La moyenne des capitalisations des sociétés en portefeuille s'élevait à 72 milliards d'euros.

Au 30/12/2022, le Fonds présente une poche de liquidités et quasi-liquidités plutôt faible (2,7 %) ce qui se justifie par le positionnement investi du portefeuille dans les conditions actuelles de marchés.

Les principaux contributeurs à la performance absolue du FCP sur l'année ont été les suivants :

### Contributions

Contributions positives Actions		
Titres	Contributions 2022 (%)	Poids 30/12/2022 (%)
TOTALENERGIES SE	1,08	2,45
ASTRAZENECA PLC	0,99	3,18
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	0,76	3,12
ENI SPA	0,38	2,78
BNP PARIBAS	0,29	2,32

Contributions négatives Actions		
Titres	Contributions 2022 (%)	Poids 30/12/2022 (%)
ATOS SE	-0,61	0,00
VIVENDI	-0,64	2,61
ADIDAS AG	-0,64	0,00
DEUTSCHE POST AG-REG	-0,69	2,65
GRIFOLS SA	-0,78	1,44

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ces performances sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la durée de placement recommandée*

Les succès du fonds en 2022 sont principalement le reflet des événements économiques et géopolitiques évoqués précédemment dans la section « Revue des événements de l'année 2022 ».

En effet, nous retrouvons parmi les cinq meilleurs contributeurs à la performance, deux compagnies du secteur de l'Énergie à savoir TotalEnergies et ENI. Le total des importations mondiales de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) est passé de 386,5 Mt en 2021 à 409 Mt l'année dernière, soit +5,8 %, selon les données de Refinitiv. Ces volumes record s'expliquent par la mise en service de nouvelles capacités et l'augmentation de la demande de GNL, en particulier en Europe, qui s'est détournée du gaz naturel russe. Le monde a importé plus de GNL que jamais en 2022, mais la guerre en Ukraine a fait que la croissance s'est concentrée dans les pays européens riches et s'est éloignée des pays asiatiques plus pauvres, ce qui a eu un impact important sur les résultats des entreprises européennes du secteur de l'énergie.

Nous retrouvons également parmi les meilleurs contributeurs BNP Paribas dans la lignée du secteur bancaire européen qui a surperformé le marché de 7 % en 2022. Cette bonne résilience résulte de la performance opérationnelle satisfaisante des banques et de l'impact positif de la hausse des taux d'intérêt, qui ont entraîné un relèvement des Bénéfices Par Action (BPA) estimés pour le secteur, en dépit des effets attendus de la crise. La performance du secteur est toutefois restée volatile, avec en particulier une baisse de 22 % du secteur dans les 15 jours qui ont suivi le début du conflit en Ukraine (dont 8 % de baisse le premier jour). Cette bonne résistance ne doit pas faire oublier que le secteur bancaire a très fortement sous-performé sur une longue période dans un contexte de pression réglementaire (hausse des exigences en capital) et de taux bas. Il a ainsi souffert d'une rentabilité insuffisante et inférieure à son coût du capital. L'amélioration de sa rentabilité structurelle devrait continuer à soutenir la performance boursière du secteur.

À l'inverse du secteur bancaire, le secteur des télécommunications, lui aussi très sensible à la variation des taux longs, a quant à lui sous-performé le marché, à l'image de Vivendi, deuxième plus mauvais contributeur à la performance pour le Fonds en 2022. Néanmoins, grâce à une bonne sélection des valeurs, nous retrouvons parmi les meilleurs contributeurs à la performance Deutsche Telekom. Les bons résultats de sa filiale américaine T-Mobile US, qui représente 65 % des comptes de Deutsche Telekom et 98 % de la croissance du Free Cash-Flow (FCF) entre 2022 et 2025, ont soutenu le titre en 2022. En dépit de la dette élevée, la monétisation de tours pour 11 milliards d'euros et la croissance du FCF permettent de justifier une future hausse du dividende. Par ailleurs, sur 2024-2025, Deutsche Telekom pourrait redistribuer à ses actionnaires jusqu'à 50 % des quelques 46 milliards de rachats d'actions prévus par T-Mobile US.

Finalement, dans un contexte de forte hausse des taux longs et de risques géopolitiques extrêmement forts, laissant redouter une récession pour la fin de l'année 2022, les investisseurs ont préféré les valeurs défensives comme les pharmaceutiques dont les valorisations sont raisonnables, avec une visibilité élevée de leur activité à l'image d'Astrazeneca. Dans ce contexte de durcissement monétaire des banques centrales, les entreprises les plus endettées ont beaucoup souffert en 2022, et ceux quel que soit leur secteur, à l'image de Grifols, leader dans la production de dérivé de plasma, qui a été largement survendu par les investisseurs à cause de son levier d'endettement jugé comme trop important.

2022 marque le retour l'inflation au premier plan, et qui dit inflation dit baisse de la consommation. Adidas, déjà pénalisée en 2021 pour des pressions sur sa marge liées à des problèmes sur sa chaîne d'approvisionnement, a encore une fois souffert en 2022 mais cette fois-ci à cause des craintes liées à la baisse de la consommation dans le monde. C'est pourquoi nous avons liquidé notre position en début d'année 2022. La baisse de la consommation durant l'année a entraîné une baisse des tarifs dans le fret maritime et aérien qui devrait perdurer au premier semestre 2023, compte tenu

des ajouts de capacités et de la faiblesse de la demande. Les entreprises du secteur du transport, tel que Deutsche Post, ont été sanctionnées en bourse, les investisseurs anticipant des bénéfices qui devraient baisser et des *guidance* 2023 pourraient décevoir.

En 2022, le pire contributeur à la performance est Atos, nous avons initié la position à la suite d'une baisse de 500 millions d'euros de la capitalisation boursière reflétant les 1,5 milliards d'euros d'investissements incrémentés sur 5 ans annoncés par la direction. Le cas d'investissement était lié au projet de scission du groupe en deux entités cotées : 1/Evidian qui regroupera les activités de transformation digitale du groupe (intégration des systèmes informatiques via le *cloud*, décarbonation, intelligence artificielle), qui représente 35 % du chiffre d'affaires d'Atos, et celles de la division « Big Data et Sécurité » (cybersécurité, gestion de serveurs haute performance ainsi que le calcul intensif) ; et 2/Atos, qui rassemblera les services historiques de l'entreprise : ses activités d'infogérance, la gestion des systèmes informatiques des entreprises. Cette scission, qui devait être créatrice de valeur, a finalement pris du retard et de nombreuses incertitudes se sont installées autour de cette dernière, ce qui nous a poussé à finalement liquider la ligne en juillet, le niveau de rendement/risque n'étant plus, selon nous, intéressant.

### Principaux mouvements dans le portefeuille

Principaux mouvements en devise de comptabilité (l'euro) :

Titres	Acquisitions	Titres	Cessions
ASML HOLDING	937 665	ASML HOLDING	781 788
STELLANTIS	511 127	LVMH	515 905
ALLIANZ	405 731	UBS GROUP	439 589
SOCIETE GENERALE	314 134	LINDE	351 577
STMICROELECTRONICS	285 759	SAP	330 828

Le Fonds a gardé toujours le même *leitmotiv*, c'est-à-dire donner la priorité à la sélection de valeurs en s'aidant d'une sélection rigoureuse et d'une analyse approfondie des sociétés. Notre portefeuille est réparti en deux poches d'investissement distinctes : celle constituée de valeurs dont le dividende est pérenne et celle constituée de valeurs dont le dividende est en croissance.

Exemple de mouvements sur le Fonds en fonction des deux poches d'investissement :

1. **Dividende pérenne : sociétés dont le rendement est supérieur ou égal au rendement moyen du marché (qui ressort à 4,46 % au 30/12/2022 sur les dividendes versés en 2022).** Dans le contexte incertain de 2022, le poids de cette poche a été augmentée à **55,3 % fin 2022** contre 42,5 % fin 2021.
2. **Dividende en croissance : sociétés qui ont fait croître ou maintenu leur dividende année après année sur longue période.** Cette poche a été réduite progressivement au cours de l'année, avec des prises de profit sur EssilorLuxottica, SAP et ASML Holding par exemple. **Cette poche représente désormais 42 % au 30/12/2022 contre 55 % fin 2021.**

## PERSPECTIVES 2023

Le net repli des prix de l'énergie est de bon augure pour la dynamique inflationniste et de croissance, mais les marchés financiers sont selon nous trop optimistes quant à l'évolution des politiques monétaires en 2023, face à une inflation sous-jacente plus longue à maîtriser. Les derniers mois ont été source de nombreuses bonnes nouvelles pour les marchés actions : chute marquée des prix de

l'énergie (sur des points bas pour le gaz européen), relative résilience de l'activité économique, réouverture de la Chine, soutien budgétaire renforcé des États, anticipation de banques centrales un cran plus accommodantes d'ici quelques mois.

Deux catalyseurs principaux sont de nature à renforcer d'un cran la croissance adressable des deux prochaines années : Premièrement, des prix de l'énergie qui vont certes remonter d'un cran selon nous, mais nettement moins que ce qui pouvait être craint il y a encore quelques semaines grâce à la douceur du climat réduisant la demande, et améliorant les perspectives du côté de l'offre. Deuxièmement, une réouverture rapide en Chine, ouvrant la voie à un rebond économique plus marqué qu'attendu dès le T1 2023, d'autant que ce dernier sera aussi alimenté par le soutien budgétaire significatif de Pékin.

Les révisions de Bénéfices Par Action (BPA) à -4% sur les trois derniers mois de 2022 sont ainsi un enjeu moindre par rapport à celui de l'évolution des politiques monétaires et des taux réels. Les indices actions vont en profiter via une amélioration des multiples de valorisation (Prix sur Bénéfices).

Au-delà d'une inflation sous-jacente qui ne se réduira que lentement en raison de tensions persistantes via les prix des services et les hausses de salaire, la tâche des banquiers centraux sera aussi complexifiée par le soutien budgétaire des États et par la réouverture chinoise. Les marchés financiers tablent sur une baisse des taux directeurs de la Fed en fin d'année 2023, ce qui est peut-être trop prématuré selon nous, sans oublier le sujet de la baisse de la taille des bilans (pas d'arrêt en 2023 pour la Fed selon nous, et démarrage en mars pour la BCE). Tant que les investisseurs devront faire face à des banques centrales plus agressives, avec l'inquiétude que ces dernières finissent par casser la dynamique de croissance, la prudence reste de mise.

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

---

Concernant la stratégie de gestion de cette nouvelle année, nous continuons de privilégier les secteurs à fort rendement qui tendent à se distinguer dans un environnement de retour à la normale en matière de croissance. À ce titre, les financières tiendront une place privilégiée, car leur distribution de dividendes devrait progresser sensiblement, grâce à un double effet positif (croissance des profits et bénéfice de la hausse des taux). Les entreprises automobiles bien chahutées en 2022, possèdent également un potentiel de rebond intéressant et un rendement du dividende parmi les plus hauts du marché, c'est pourquoi ce secteur sera également au cœur de notre stratégie 2023.

L'environnement devrait rester volatil, tiraillé entre la poursuite du durcissement des banques centrales d'un côté, et une crise énergétique liée à la fin de l'approvisionnement en provenance de Russie moins disruptive de l'autre côté. L'abandon de la politique zéro Covid en Chine et la poursuite de la désinflation sont favorables à une reprise des indices boursiers cette année. Nous continuons de favoriser les valeurs financières et cycliques, profitant de la hausse des budgets d'investissement des entreprises. Dans les valeurs de croissance, nous aimons le secteur du luxe, bénéficiant d'une capacité à augmenter ses marges malgré la problématique du coût des intrants et surfer sur la croissance mondiale. Néanmoins, la sélectivité s'impose avec, de manière générale, la mise de côté des valeurs ne générant pas de résultat opérationnel.

***Achevé de rédiger le 19/01/2023.***

*Pour l'attribution de performance : les calculs produits ne font pas l'objet d'un contrôle indépendant et sont fournis à titre purement indicatif.*

\*\*\*\*\*



Nous avons participé à 22 assemblées générales et procédé à 424 votes au total. Nous avons voté « POUR » à 379 résolutions, soit 89,39 % des votes, et voté « CONTRE » à 45 résolutions, soit 10,61 % des votes. Pour les titres français, nous suivons, en général, les recommandations de l'AFG et appliquons les mêmes principes pour ceux d'autres pays. Plus généralement, nous votons dans le but exclusif de protéger les intérêts patrimoniaux à moyen et long terme des actionnaires minoritaires. Ainsi, nos votes « CONTRE » concernent le plus souvent des émissions d'actions à des droits de vote double et de mauvaises politiques de rémunération des dirigeants. Nous nous opposons fermement aux émissions qui risquent de diluer les actionnaires fidèles au profit de nouveaux entrants. Nous refusons donc toute autorisation d'émettre des actions sans droit préférentiel de souscription (DPS). En pareil cas, la décote peut aller jusqu'à 10 %. Le pouvoir de contrôle des actionnaires minoritaires sont mieux préservés dans les sociétés qui ont choisi de maintenir dans leurs statuts le principe « 1 action = 1 voix ». Toute résolution déposée pour adopter cette règle ou y revenir a notre soutien. En effet, avec les droits de vote double, le degré d'influence se trouve déconnecté de l'implication financière et de la prise de risque économique. Pour cette même raison, nous sommes opposés à l'introduction d'actions à droits de vote multiples. Pour que dirigeants et actionnaires aient des intérêts alignés, il est essentiel que les premiers soient eux-mêmes actionnaires. Nous sommes très favorables à la rémunération à long terme sous forme d'actions gratuites ou de stock-options, attribuées sous des conditions exigeantes de performance, calculées sur au moins trois ans, avec une obligation de conservation pendant la durée du mandat, voire au-delà. Des critères mesurables de performance sociale et environnementale sont par ailleurs souhaitables. En principe, nous sommes opposés à toute modification rétroactive de la politique de rémunération déjà votée l'année précédente. Tout changement de critère de performance doit être soumis au vote, si un critère ne paraît plus pertinent, il est possible de le remplacer pour l'avenir.

\*\*\*\*\*

### Informations relatives aux opérations de financement sur titre – Règlementation SFTR (« Securities Financing Transaction Regulation »)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat/revente ou de vente/achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

\*\*\*\*\*

### Recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille

Le Fonds applique une stratégie de gestion active et n'a pas recours aux techniques de gestion efficace du portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE. De plus, au cours de cet exercice, seuls les produits dérivés simples (futures) ont été utilisés, avec comme contreparties GFI Derivatives. Le ratio d'engagement au 30 décembre 2022 s'élevait à 0 % / 0 €.

\*\*\*\*\*

### Règlements SFDR & Taxonomie

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.



Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, qui est un indicateur de marché. Néanmoins, il se voit appliquer dans ses investissements :

- La politique d'exclusion, sectorielle (activités ayant un côté nocif pour l'environnement et/ou pour la société) et normative (entreprises qui ne se conforment pas à des normes internationales fondamentales, i.e. les dix principes du Pacte mondial de l'ONU et les huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ; ainsi que
- La politique d'engagement actionnarial.

Ces deux documents de la FINANCIERE DE L'ARC sont disponibles sur son site internet.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

En vertu de l'article 7 du règlement Taxonomie, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ainsi, l'alignement du portefeuille du Fonds avec le règlement Taxonomie est, à ce jour, de 0 %.

\*\*\*\*\*

### Financement de la recherche

L'entrée en vigueur de la directive européenne sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIF 2 ») a imposé un certain nombre de nouvelles obligations, notamment en matière de financement de la recherche financière.

Jusqu'à-là, le coût de l'analyse financière était payé par l'exécution, ex-post. Depuis le 3 janvier 2018, il est pris en charge à la FINANCIERE DE L'ARC via un compte de recherche, qui est alimenté par des contrats de commission de courtage partagée, dans le cadre d'un budget défini ex-ante. Le budget de recherche global est établi sur une base au moins annuelle et fait l'objet d'un suivi semestriel (collecte des frais et montants réglés aux fournisseurs de recherche).

Ces frais de recherche constituent une partie des frais d'intermédiation payés à chaque transaction effectuée sur des actions. Les sommes ainsi collectées sont versées par les brokers sur le compte de recherche spécifique (« RPA » - *Research Payment Account*) administré par un prestataire de services d'investissement, le CIC. Les frais de recherche facturés au Fonds ont représenté au maximum 0,1 % du montant de chaque transaction.

À noter que la FINANCIERE DE L'ARC a décidé de prendre à sa charge les frais des recherches macro-économique et Crédit.

La société de gestion a établi une politique de financement de la recherche formalisant les principes en la matière et leur application à la FINANCIERE DE L'ARC. Celle-ci est disponible sur le site internet de la société de gestion : [www.financieredelarc.com](http://www.financieredelarc.com) (rubrique informations réglementaires). Elle tient par ailleurs un comité annuel des fournisseurs de recherche afin d'évaluer la valeur ajoutée de leurs services et leur coût. Des décisions sont prises quant à l'entrée ou la sortie de nouveaux fournisseurs, leurs prestations et leurs prix.

Les porteurs de parts peuvent obtenir le montant du budget total et les dépenses associées, ainsi que la liste des fournisseurs avec leur rémunération et les avantages/services fournis en contactant la société de gestion à l'adresse suivante : [contact@financieredelarc.com](mailto:contact@financieredelarc.com).

\*\*\*\*\*

### Politique de sélection des intermédiaires

La FINANCIERE DE L'ARC a recours à des prestataires externes qui prennent en charge un dispositif, un service ou une activité qui aurait autrement été du ressort de la société de gestion de portefeuille elle-même.

Cette externalisation est mise en place afin de réaliser des tâches ou fonctions essentielles liées à son activité afin de bénéficier d'une réelle expertise dans les domaines recherchés.

Nature des tâches ou fonctions essentielles externalisées ou déléguées	Périmètre des fonctions déléguées et externalisées	Prestataire(s)
<b>Gestion administrative et comptable des fonds gérés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptabilisation des opérations</li> <li>- Valorisation des instruments financiers (inventaires valorisés)</li> <li>- Calcul des VL</li> <li>- Rapports semestriels et annuels</li> <li>- Diffusion des VL</li> <li>- Calcul des frais courants</li> <li>- Vie juridique des OPCVM</li> </ul>	BNP Paribas
<b>Centralisateur des ordres de souscriptions - rachats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centralisation des ordres de souscriptions</li> <li>- Centralisation des ordres de rachat</li> <li>- Communication à la Société de Gestion, au valorisateur et au dépositaire des ordres centralisés</li> </ul>	BNP Paribas
<b>Trade Support</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matching des ordres</li> <li>- Correct suivi du dénouement des transactions</li> <li>- Correct calcul des frais prélevés par opération</li> </ul>	BNP Paribas
<b>Informatique / Plan de continuité d'activité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion et maintenance de l'infrastructure informatique</li> <li>- Gestion des sauvegardes et du PCA</li> <li>- Conseil et assistance pour l'achat de tout matériel informatique / téléphonique</li> <li>- Conseil dans le choix des prestataires de services en matière informatique, d'internet et de téléphone</li> <li>- Assistance dans la mise en place et l'installation du réseau</li> <li>- Maintenance dudit réseau</li> </ul>	Aqsio
<b>EMIR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaration des transactions à un référentiel central (EMIR)</li> </ul>	BNP Paribas

## 1. SELECTION DES PRESTATAIRES

### 1.1.

Chacun des prestataires est sélectionné par la direction selon les critères suivants :

#### Les critères internes

Le prestataire sélectionné doit répondre à un certain nombre de critères à savoir :

- Être un acteur reconnu dans le domaine concerné ;
- Avoir été recommandé par d'autres personnes ayant eu recours aux services de ce prestataire ;
- 1.2. ▪ Avoir reçu de sa part des engagements par rapport aux besoins particuliers ;
- Être accepté par le cédant et/ou sponsor de l'opération ;
- Proposer des prestations d'un rapport qualité/prix en ligne avec les pratiques de marché et l'expérience de la FINANCIERE DE L'ARC.

#### Les critères AMF

La FINANCIERE DE L'ARC se base également sur d'autres critères dits « AMF » indiqués ci-dessous :

- La possibilité pour l'AMF comme pour la FINANCIERE DE L'ARC, de contrôler à tout moment l'activité du délégataire ;
- La possibilité pour la FINANCIERE DE L'ARC d'intervenir auprès du délégataire pour obtenir de lui le respect de la réglementation applicable ;
- L'autorisation pour la FINANCIERE DE L'ARC de résilier à tout moment le contrat signé avec le délégataire et, en cas de résiliation à l'initiative du délégataire, les moyens prévus pour la continuité de la prestation ;
- La FINANCIERE DE L'ARC demeure entièrement responsable de l'activité déléguée ;
- La délégation ne doit pas pouvoir engendrer des conflits d'intérêts ;
- Si le délégataire n'est pas établi dans un Etat partie à l'accord sur l'EEE, la coopération entre l'AMF et les Autorités de surveillance de cet Etat doit être assurée ;
- Le délégataire doit respecter les règles de bonnes conduites applicables à la gestion de FIA.

**Tous ces éléments doivent être clairement formalisés dans la convention signée avec le prestataire.**

## **2. ÉVALUATION DES PRESTATAIRES**

---

La FINANCIERE DE L'ARC restant pleinement responsable du respect de toutes ses obligations professionnelles, il est essentiel qu'elle s'assure du respect de certaines dispositions par les prestataires et garde la maîtrise des tâches et fonctions essentielles qu'elle a externalisées.

Une revue interne est réalisée au moins annuellement pour chaque tâche externalisée. Cette évaluation est formalisée et validée par les Dirigeants en collaboration avec les collaborateurs travaillant en ligne avec les prestataires.

## **3. LE CONTROLE MIS EN PLACE**

---

Le premier niveau de contrôle est assuré par les opérationnels et la direction qui sont responsables de l'archivage de l'ensemble des documents cités dans cette procédure.

Le RCCI assure un contrôle de 2<sup>nd</sup> niveau en vérifiant que la personne chargée du contrôle de 1<sup>er</sup> niveau a bien procédé à l'archivage de l'ensemble des documents conformément aux règles établies dans cette procédure.

\*\*\*\*\*

### **Politique de rémunération**

La politique de rémunération précise les règles de calcul et les modalités de versement de l'enveloppe globale des rémunérations allouées par le comité de direction au titre d'un exercice donné aux collaborateurs concernés. Cette enveloppe globale des rémunérations comprenant la rémunération fixe et la rémunération variable des collaborateurs. Le dispositif mis en place par la FINANCIERE DE L'ARC s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la FINANCIERE DE L'ARC.

La politique s'applique aux rémunérations numéraires suivantes : (i) la part fixe des rémunérations des collaborateurs salariés concernés et (ii) la partie variable (hors dividendes ou intéressement) de la rémunération des collaborateurs salariés concernés.

La fonction de surveillance, telle que définie par la réglementation, est assurée par le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC. Il est composé du président de la société et de son directeur général.

Les règles fixées par la politique sont élaborées de telle sorte que le niveau des rémunérations totales attribuées soit en lien avec la richesse créée par la FINANCIERE DE L'ARC sur le long terme, et que ces règles permettent également un alignement d'intérêts entre la Société de Gestion et ses clients.

Sept principes fixent donc le cadre de la rémunération des collaborateurs.

Le dispositif repose sur trois piliers :

- Un pilier quantitatif (basé par exemple pour les gérants sur les performances des OPC gérés et la production en fonction des tâches de chacun pour les collaborateurs autres que les gérants) ;
- Deux piliers qualitatifs :
  - o Le premier s'intéressant au risque opérationnel (rigueur, respect des processus de gestion ou d'analyse mis en place, participation à la comitologie) et au risque d'absence de cohésion au sein de la FINANCIERE DE L'ARC (participation au collectif de l'entreprise / la vie collaborative, civisme). L'esprit d'initiative (à travers par exemple la mise en place de nouveaux outils) participe à la prévention de ces deux risques ;
  - o Le second s'attachant au risque réglementaire (respect du code de déontologie, de la réglementation, des politiques et procédures en vigueur à la FINANCIERE DE L'ARC, de l'éthique normalement attendue d'un collaborateur...).

Les poids des piliers seront les suivants : 50 % pour le premier et 25 % chacun pour les deuxième et troisième piliers.

La rémunération variable est conditionnée à un résultat courant avant impôts (RCAI) de la société de gestion d'au moins 400 K€. Ceci permet de s'assurer qu'elle est compatible avec la situation financière de la société de gestion dans son ensemble.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet <https://financierdelarc.com/informations-reglementaires/>.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par la FINANCIERE DE L'ARC à l'ensemble de son personnel, soit 12 personnes bénéficiaires au 30 décembre 2022 s'est élevé à 840 072 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la FINANCIERE DE L'ARC sur l'exercice 2022 : 685 597 euros, soit 83 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la FINANCIERE DE L'ARC lors de l'exercice 2022 : 145 550 euros, soit 17 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable. Par ailleurs, aucun dispositif de « *carried interest* » n'a été mis en place.

Le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC assurant la fonction de surveillance de la politique de rémunération a mené un examen annuel afin de s'assurer de la conformité de cette dernière et de sa bonne application. Aucune irrégularité n'a été constatée.

*Les politiques de rémunération et de sélection des intermédiaires financiers sont disponibles sur notre site internet [www.financierdelarc.com](http://www.financierdelarc.com) au sein de la rubrique « Informations réglementaires ».*



**ARC ACTIONS RENDEMENT**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**

**ARC ACTIONS RENDEMENT**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
FINANCIERE DE L'ARC  
260, rue Guillaume du Vair  
13546 AIX EN PROVENCE

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ARC ACTIONS RENDEMENT relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## ARC ACTIONS RENDEMENT

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*





## ARC ACTIONS RENDEMENT

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## ARC ACTIONS RENDEMENT

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

## Bilan actif

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>11,618,436.97</b>	<b>14,358,806.78</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>11,618,436.97</b>	<b>14,358,806.78</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	11,618,436.97	14,358,806.78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres Actifs : Loans</b>	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>125,969.77</b>	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	125,969.77	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>254,866.86</b>	<b>300,647.83</b>
Liquidités	254,866.86	300,647.83
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>11,999,273.60</b>	<b>14,659,454.61</b>

## Bilan passif

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>	-	-
<b>Capital</b>	11,025,408.84	12,683,048.06
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	-	-
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)</b>	786,776.50	1,871,065.32
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	133,485.41	46,058.37
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	<b>11,945,670.75</b>	<b>14,600,171.75</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>53,602.85</b>	<b>59,282.86</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	53,602.85	59,282.86
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>11,999,273.60</b>	<b>14,659,454.61</b>

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## Hors-bilan

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	452,365.44	428,464.26
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	342.31	-
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>452,707.75</b>	<b>428,464.26</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-2,935.37	-2,881.97
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-2,935.37</b>	<b>-2,881.97</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>449,772.38</b>	<b>425,582.29</b>
<b>Autres produits (III)</b>	-	-
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-307,812.38</b>	<b>-363,336.48</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>141,960.00</b>	<b>62,245.81</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>-8,474.59</b>	<b>-16,187.44</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	-	-
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>133,485.41</b>	<b>46,058.37</b>

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.



# ARC ACTIONS RENDEMENT

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

## **Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille**

- 2.40 % TTC maximum.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net hors OPC Financière de l'Arc. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

## **Frais de recherche**

Néant

## **Commission de surperformance**

Néant

## **Rétrocession de frais de gestion**

Néant

## **Méthode de comptabilisation des intérêts**

Intérêts encaissés

## **Affectation des résultats réalisés**

Capitalisation

## **Affectation des plus-values nettes réalisées**

Capitalisation

## **Changements affectant le fonds**

Néant

## Evolution de l'actif net

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Actif net en début d'exercice	14,600,171.75	15,558,399.37
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	1,483,659.16	7,252,004.90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-2,542,879.52	-11,499,617.35
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1,361,791.56	2,197,787.65
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-287,435.10	-273,555.16
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	321,230.00	363,297.50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-459,854.00	-73,050.00
Frais de transaction	-123,243.98	-144,838.71
Différences de change	23,601.09	-4,403.84
<b>Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :</b>	<b>-2,573,330.21</b>	<b>1,135,277.89</b>
Différence d'estimation exercice N	342,090.70	2,915,420.91
Différence d'estimation exercice N-1	-2,915,420.91	-1,780,143.02
<b>Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :</b>	<b>-</b>	<b>9,300.00</b>
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	9,300.00
<b>Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Distribution de l'exercice antérieur sur résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation</b>	<b>141,960.00</b>	<b>62,245.81</b>
<b>Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres éléments</b>	<b>-</b>	<b>17,323.69</b>
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>11,945,670.75</b>	<b>14,600,171.75</b>

## Complément d'information 1

	Exercice 30/12/2022
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

## Complément d'information 2

	Exercice 30/12/2022	
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>		
	<b>Nombre de titres</b>	
<b>Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	10,896.00	
Nombre de titres rachetés	18,503.00	
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>		
	<b>Montant (EUR)</b>	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
<b>Frais de gestion</b>		
	<b>Montant (EUR)</b>	<b>% de l'actif net moyen</b>
<b>Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	307,812.38	2.40
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>		
	-	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 30/12/2022
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	111,936.85
Coupons à recevoir	14,032.92
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>125,969.77</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	48,840.75
Autres créditeurs divers	4,762.10
Provision pour risque des liquidités de marché	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>53,602.85</b>

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 30/12/2022
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
<b>Titres de créances</b>	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Autres actifs : Loans</b>	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

## ARC ACTIONS RENDEMENT

### Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	254,866.86
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-



## ARC ACTIONS RENDEMENT

### Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	254,866.86	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## ARC ACTIONS RENDEMENT

### Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	CHF	DKK	GBP	USD
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	740,474.15	511,488.16	379,306.85	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	45.84	83.24
<b>Passif</b>				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

## Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	133,485.41	46,058.37
<b>Total</b>	<b>133,485.41</b>	<b>46,058.37</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	133,485.41	46,058.37
<b>Total</b>	<b>133,485.41</b>	<b>46,058.37</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

# ARC ACTIONS RENDEMENT

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	786,776.50	1,871,065.32
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>786,776.50</b>	<b>1,871,065.32</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	786,776.50	1,871,065.32
<b>Total</b>	<b>786,776.50</b>	<b>1,871,065.32</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## ARC ACTIONS RENDEMENT

### Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	116.33	140.02	122.66	151.23	<b>134.31</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	14,050.82	17,078.94	15,558.40	14,600.17	<b>11,945.67</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	120,777.00	121,970.00	126,834.00	96,542.00	<b>88,935.00</b>

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Date de mise en paiement</b>	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	-21.45	-12.54	-17.66	19.38	<b>8.84</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	-0.05	1.52	-	0.47	<b>1.50</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				<b>11,618,436.97</b>	<b>97.26</b>
<b>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>11,618,436.97</b>	<b>97.26</b>
AIRBUS SE	2,600.00	111.02	EUR	288,652.00	2.42
AIR LIQUIDE SA	3,300.00	132.40	EUR	436,920.01	3.66
AKZO NOBEL N.V.	2,400.00	62.56	EUR	150,144.00	1.26
ALLIANZ SE-REG	2,000.00	200.90	EUR	401,800.00	3.36
ASML HOLDING NV	700.00	503.80	EUR	352,660.00	2.95
ASTRAZENECA PLC	3,000.00	112.18	GBP	379,306.85	3.18
AXA SA	4,700.00	26.05	EUR	122,458.50	1.03
BNP PARIBAS	5,200.00	53.25	EUR	276,900.00	2.32
CAPGEMINI SE	2,000.00	155.95	EUR	311,900.00	2.61
DEUTSCHE POST AG-REG	9,000.00	35.18	EUR	316,620.00	2.65
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	20,000.00	18.64	EUR	372,760.00	3.12
DSV A/S	1,200.00	1,096.50	DKK	176,939.27	1.48
ENGIE	10,000.00	13.39	EUR	133,880.00	1.12
ENI SPA	25,000.00	13.29	EUR	332,150.00	2.78
FRESENIUS SE & CO KGAA	5,150.00	26.25	EUR	135,187.50	1.13
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	1,200.00	99.80	EUR	119,760.00	1.00
GRIFOLS SA	16,000.00	10.77	EUR	172,320.00	1.44
IBERDROLA SA	20,000.00	10.93	EUR	218,600.00	1.83
IMERYS SA	3,000.00	36.34	EUR	109,020.00	0.91
ING GROEP NV	22,500.00	11.39	EUR	256,230.00	2.14
INTESA SANPAOLO	100,000.00	2.08	EUR	207,800.00	1.74
LEGRAND SA	2,600.00	74.82	EUR	194,532.00	1.63
LOREAL	650.00	333.60	EUR	216,840.00	1.82
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	500.00	679.90	EUR	339,950.00	2.85
M6-METROPOLE TELEVISION	20,000.00	15.35	EUR	307,000.00	2.57
MERCEDES-BENZ GROUP AG	6,500.00	61.40	EUR	399,100.00	3.34
NESTE OYJ	6,000.00	43.02	EUR	258,120.00	2.16
NESTLE SA-REG	2,830.00	107.14	CHF	307,059.80	2.57
NEXITY	6,000.00	26.06	EUR	156,360.00	1.31
NN GROUP NV - W/I	6,300.00	38.16	EUR	240,408.00	2.01
NOVARTIS AG-REG	3,000.00	83.59	CHF	253,957.16	2.13
PERNOD RICARD SA	2,000.00	183.75	EUR	367,500.00	3.08
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	610.00	290.50	CHF	179,457.19	1.50

## ARC ACTIONS RENDEMENT

### Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SANOFI	3,500.00	89.84	EUR	314,440.00	2.63
SIEMENS AG-REG	2,000.00	129.64	EUR	259,280.00	2.17
SOCIETE GENERALE SA	5,000.00	23.48	EUR	117,400.00	0.98
STELLANTIS NV	30,000.00	13.26	EUR	397,920.00	3.33
STMICROELECTRONICS NV	8,000.00	32.99	EUR	263,960.00	2.21
TOTALENERGIES SE	5,000.00	58.65	EUR	293,250.00	2.45
TRYG A/S	15,046.00	165.35	DKK	334,548.89	2.80
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	2,400.00	48.63	EUR	116,712.00	0.98
UPM-KYMMENE OYJ	4,500.00	34.93	EUR	157,185.00	1.32
VEOLIA ENVIRONNEMENT	4,000.00	24.00	EUR	96,000.00	0.80
VINCI SA	3,720.00	93.29	EUR	347,038.80	2.91
VIVENDI SE	35,000.00	8.91	EUR	311,990.00	2.61
VOLKSWAGEN AG-PREF	1,000.00	116.42	EUR	116,420.00	0.97
<b>Créances</b>				<b>125,969.77</b>	<b>1.05</b>
<b>Dettes</b>				<b>-53,602.85</b>	<b>-0.45</b>
<b>Dépôts</b>				-	-
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>254,866.86</b>	<b>2.13</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>11,945,670.75</b>	<b>100.00</b>